

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 MARS 2010

Présents : BERGUERRE Sandrine - MENEGHETTI Marc - PYTHON François - SERGNIEUX Roger - JACOB Frédéric - ARGAUD Catherine - BOURGUIGNON Xavier - SOLER Joël - VUETAZ Geneviève - CORRENTI Dominique - LE ROUX Eric.

Absents : - LESUISSE Rachel - DENISE Youri - POBEL Stéphane.

Monsieur le maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour :

- acquisition d'une parcelle à Raclaz,
- contrat d'animation repas des Anciens,

Le conseil municipal approuve ces deux points.

1. COMPTES DE GESTION 2009

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget général et des budgets annexes d'eau et Centre Communal d'Action Sociale de l'année 2009, dressés par Monsieur Guy CHARBON et Mme Laurence GARIGLIO, Trésoriers Municipaux.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Puis, sous la présidence de monsieur François PYTHON, il approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2009 dont les résultats suivent :

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENT

Dépenses	310.194,06 €
Recettes (dont 73.438,86 € d'excédent 2008 reporté)	165.902,33 €
DEFICIT	- 144.291,73 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 18.679,00 € en dépenses et à 16.653,00 € en recettes.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	326.206,25 €
Recettes (dont 159.065,53 € d'excédent 2008 reporté)	635.712,66 €
EXCEDENT	309.506,41 €

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT

Dépenses (dont 29.547,28 € de déficit 2008 reporté)	146.834,05 €
Recettes	112.991,93 €
DEFICIT	- 33.842,12 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 26.876,00 € en recettes.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	43.018,66 €
Recettes	57.189,48 €
EXCEDENT	14.170,82 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Dépenses	235,04 €
Recettes (dont 392,40 € d'excédent 2008 reporté)	492,40 €
EXCEDENT	257,36 €

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE 2009

Le conseil municipal définit, à l'unanimité, l'affectation des résultats de fonctionnement des trois comptes administratifs de l'année 2009 à intégrer aux budgets primitifs 2010 correspondants :

BUDGET GENERAL : excédent de fonctionnement 309.506,41 €

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 146.317,73 € afin de couvrir le déficit d'investissement augmenté du solde déficitaire des restes à réaliser, puis repris pour 163.188,68 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET EAU : excédent de fonctionnement 14.170,82 €

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 6.966,12 € afin de couvrir le déficit d'investissement diminué du solde excédentaire des restes à réaliser, puis repris pour 7.204,70 € en excédent de fonctionnement reporté.

C.C.A.S. : excédent de fonctionnement 257,36 €

Il sera repris en totalité en excédent de fonctionnement reporté.

Monsieur Python procède ensuite à une ébauche de prévisions du budget primitif 2010.

4. REVISION ASSURANCES

Monsieur le maire indique qu'il a rencontré la Compagnie Groupama Rhône Alpes Auvergne afin de réviser les contrats d'assurances :

- global Mairie Villassur (suppression des franchises généralisées pour les bâtiments et adaptation matériel informatique),
- tracteur et trafic Renault (passage en formule « tiers »).

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les nouvelles propositions de contrats et autorise le maire à signer ces documents. Il rappelle que le contrat du tracto pelle a été résilié suite à sa vente courant février.

5. ACQUISITION DE TERRAIN

Monsieur le maire indique que madame Claudine CHATENOUUD accepterait de vendre à la commune, les parcelles cadastrées A 2251 - A 2252 ainsi que A 2250 d'une superficie respective de 2.106 m², 59 m² et 208 m² à Raclaz..

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, d'acquérir ces trois parcelles et charge le maire d'effectuer les transactions et l'autorise à signer l'acte notarié correspondant en précisant que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Il engage ensuite une discussion sur le devenir de la parcelle communale cadastrée A 467 à Raclaz.

6. EXTENSION ECOLE

Le conseil municipal est en attente d'une proposition de plans concernant l'agrandissement de la salle de motricité du groupe scolaire puis du chiffrage prévisionnel. Une séance de travail est prévue pour analyser ces documents. Une procédure de consultation sera lancée par la suite.

7. REPAS DES ANCIENS

Le conseil municipal est invité à participer au traditionnel repas des Anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, qui aura lieu dimanche 28 mars au Centre ECLA à Vulbens. Il approuve, à l'unanimité, la proposition de contrat de monsieur Christian JACQUARD - musicien, qui viendra animer cette journée.

8. SUBVENTIONS 2010

Le conseil municipal arrête, à l'unanimité, les subventions qui seront intégrées au budget primitif 2010 :

◆ MJC du Vuache	5.786,03 €
◆ Etoile Sportive Valleiry Foot	715,00 €
◆ J.A.A.N Animaux secours Arthaz	519,00 €
◆ Ecole à l'hôpital et domicile	40,00 €
◆ Amicale personnel Communal du Vuache	60,00 €
◆ A.N.A.C.R	30,00 €
◆ ADMR Viry-Vuache	1.035,30 €
◆ Souvenir Français 74	<u>30,00 €</u>
TOTAL	8.215,33 €

9. JOURNEE ENVIRONNEMENT

Monsieur le maire rappelle que la journée «Environnement » aura lieu samedi 20 mars. Le rendez-vous est fixé à 9 heures à la mairie. Les participants peuvent s'inscrire au secrétariat et une collation est prévue à midi. Il est recommandé de prévoir des bottes et des gants.

10. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des demandes de permis de construire déposées par :

- Monsieur SCHMUTZ MAYE André pour une villa à Jurens
- Monsieur MORINO René pour une villa à Jurens
- Le GAEC LES FERMES (ROSAY Didier et Eric) pour une extension de bâtiment agricole au chef lieu.

Ainsi que d'une déclaration préalable de :

- Monsieur VUICHARD Pierre pour des panneaux photovoltaïques à Raclaz Haut

Et d'une demande de transfert de permis de construire déposée par :

- La Société « Les Tisserins Bâisseurs » représentée par monsieur Charles RIZZO à l'attention de la SCI de Bloux représentée par monsieur Charles RIZZO.

11. QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier adressé à l'Office du Tourisme du Val des Ussets, à la demande du Syndicat Intercommunal de Protection et Conservation du Vuache, suite au défaut de nettoyage de la signalétique après une randonnée V.T.T. organisée au Vuache.
- Il prend acte de la course pédestre « 18^{ème} course du Vuache » organisée dimanche 28 mars par la MJC du Vuache.
- Il est informé que le chantier de mise à niveau de terrain derrière le groupe scolaire a débuté.
- Il apprend qu'une étude sur l'eau potable va être lancée par la Communauté de Communes du Genevois sur les 17 communes du canton.
- Monsieur le maire rappelle que la Communauté de Communes du Genevois invite les élus à participer aux tables rondes sur le projet d'agglomération PACA (Périmètres d'Aménagement Coordonné d'Agglomération) qui auront lieu le 20 mars au Centre de conférences d'Archamps.

La séance est levée à 23 h 40.